



Trimestriel - Le Lien N° 27 - Février 2023



Boulangerie

SOMMAIRE

Édito	•	p. 2
Projets urbains	•	p. 3/4
Stationnement/Environnement	•	p. 5
Culture	•	p. 6
Animations	•	p. 7
Actualités/L'opposition	•	p. 8



Le contrat « Bourg centre » signé en juillet 2019 avec la Région et celui de *Petites villes de demain* vendredi 13 janvier en présence de Monsieur le sous-préfet de Lodève, engagent la ville de Ganges sur un projet urbain pour les 10 prochaines années. L'intérêt de ces dispositifs est d'obliger les élus, ici le Conseil municipal, à penser une prospective territoriale qui associe donc tous les acteurs susceptibles d'aider à son financement : État, Région, Département.

C'est donc la feuille de route à suivre pour les prochaines années que nous venons de signer avec la garantie d'un accompagnement sur le long terme par nos partenaires.

Quels sont les principaux axes fixés par ce document officiel ?

Le projet est structuré autour de 5 orientations stratégiques :

- Améliorer l'habitat dans le centre ancien
- Affirmer la vocation commerciale du centre-ville
- Conforter la qualité de vie des habitants du territoire
- Développer l'activité économique ainsi que l'accès à la formation, tout en contribuant activement à la transition écologique
- Renforcer la cohésion sociale et affirmer une identité territoriale.

Un plan d'actions permet d'assurer la déclinaison opérationnelle de chaque orientation stratégique. Ces axes sont dans les projets en cours et à venir en interrelation. Par exemple, l'opération actuelle de la destruction de l'îlot Charles Benoît, la réhabilitation des halles, la création du parc, et le réaménagement de tout l'espace public, contribue à l'ensemble de ces orientations.

Ainsi le centre ancien entièrement rénové va pouvoir proposer des logements neufs, un pôle de centralité commerciale dans et autour de la halle renforçant l'attractivité économique du bourg-centre, un vaste poumon vert, espace de convivialité et de mixité sociale.

L'extension du permis de louer, la mise en place de l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), le recrutement d'un manager de commerce, la création d'une voie cyclable et piétonne des Treilles hautes jusqu'à la sortie de Ganges vers Cazilhac, la finalisation du plan de circulation, la reprise de certaines rues pour faciliter le lien entre avenue du Mont Aigoual et le centre (Rue de l'Albarède), l'obtention d'une deuxième fleur (demain une troisième ?), participent dès cette année 2023 à la réalisation de cette feuille de route tracée pour confirmer la redynamisation de notre ville. C'est à cette tâche, avec le conseil municipal, que je me consacre pour que Ganges s'embellisse et que nous soyons fiers d'y vivre.



Michel Fratissier
Maire de Ganges

Président de la Communauté de communes
des Cévennes gangeoises et suménoises

**Vous souhaitez
joindre
les adjoints
et les délégués ?**

Adjoint à l'économie et au tourisme
Adjointe à la culture
Adjointe au social
Déléguée aux animations
Adjointe-déléguée à la fracture numérique
Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités
Pour joindre les autres adjoints et le Maire

bvivancos@ganges.fr
sfino@ganges.fr
msantner@ganges.fr
nmazauric@ganges.fr
aviala@ganges.fr
raurieres@ganges.fr
mairie@ganges.fr

Le projet de revitalisation de Ganges s'accélère !

Le 13 janvier dernier, la Ville a signé la convention *Petites villes de demain* en mairie.

Dans le même temps, les travaux ont enfin démarré sur les îlots Charles Benoît et Séranne ! Depuis longtemps, la Ville s'est engagée dans une politique de renforcement de son attractivité et d'amélioration du cadre de vie.

Au cours des dernières années, cette action a largement porté sur la revitalisation du centre ancien. Plusieurs espaces publics ont ainsi fait l'objet de requalifications, notamment dans une optique de reconquête d'espaces occupés par la voiture, pour donner une plus grande place aux piétons et favoriser la convivialité (Cours de la République, place Fabre d'Olivet...)

Actuellement, l'opération de grande ampleur sur les îlots Séranne et Charles Benoît entre enfin dans sa phase de travaux ! Elle a été retardée par différents aléas, dont le dernier fut la découverte de nids d'hirondelles au sein de l'îlot Charles Benoît au début de l'été dernier, ayant eu pour effet la mise en suspens de la démolition durant 6 mois.



Résultant en partie de la concertation menée en 2019, ce projet consiste en la requalification des halles marchandes (des halles rénovées, plus ouvertes, accueillantes et lumineuses), la création d'un jardin public attenant, la construction d'une résidence pour personnes en perte d'autonomie et la requalification des espaces publics environnants (rues F. Mistral, de l'Estrade et Portail de Laroque, une partie de la Grand rue et la place des Halles).

Opération majeure du projet global de revitalisation, bénéficiant notamment du soutien du Département et de la Région, elle aboutira en 2025.

La convention

La politique portée par la Ville l'a conduite à s'engager dans le dispositif Bourg-centre de la Région Occitanie et dans le programme de l'État *Petites villes de demain* (PVD).

En 2022, la Ville a animé une démarche partenariale pour aboutir à un projet global de revitalisation fondé sur les forces et les faiblesses du territoire. Seul un projet actionnant différents leviers pourra véritablement porter ses fruits. Il est donc structuré autour des 5 axes d'intervention cités par le Maire dans son édito. Ce projet global s'inscrit dans la durée et portera largement sur la revitalisation du centre-ville.

Le 13 janvier dernier, la convention PVD a été signée par :

- La Ville de Ganges
- La Communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises
- L'État
- La CDC - Banque des territoires

- La Région Occitanie
- Le Département de l'Hérault
- L'Établissement public foncier d'Occitanie
- Action logement services

Cette convention constitue une feuille de route autour d'un projet commun. Les différents partenaires se sont engagés à contribuer à sa réalisation. Ganges fait ainsi partie des 19 communes de l'Hérault dont le projet de revitalisation est soutenu. Au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal, Ganges va pouvoir renforcer son rôle de ville-centre dynamique et mettre à profit les nombreux atouts qui font sa qualité de vie !



Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

L'équipe du bulletin est composée d'Antoinette, Guillaume S, Mickael, Olivier et Sophie.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale	04 67 73 00 52	Urgence gaz	0 800 47 33 33
Nicolin (Eau potable)	04 67 81 17 72	Urgence électricité	09 72 67 50 34
Saur (Assainissement)	04 34 20 30 01	CCCGS	04 67 73 78 60

îlots Séranne et Charles Benoît / Phasage des travaux

Phase 1 : début 2023

Démolition de l'îlot Charles Benoît pour permettre la construction d'une résidence pour personnes en perte d'autonomie et l'élargissement de la rue Portail de Laroque.

Phase 2 : début 2023 / début 2024

- Déplacement temporaire des commerçants des halles (les halles seront fermées pendant les travaux)
- Relocalisation provisoire du marché pendant les travaux
- Travaux des halles
- Travaux rue Frédéric Mistral Sud et rue de l'Estrade
- Réalisation du jardin public

Phase 3 : 1^{er} semestre 2024

Travaux d'amélioration des espaces publics place des halles et Frédéric Mistral Nord

Phase 4 : 2024/2025

- Construction de la résidence pour personnes en perte d'autonomie sur l'ancien îlot Charles Benoît
- Travaux d'amélioration de l'espace public autour de la nouvelle résidence : Grand rue et Portail de Laroque.



GANGES
S'EMBELLIT
J'y vis!

DÉPLACEMENT TEMPORAIRE DU MARCHÉ

Retrouvez vos commerçants et vos produits locaux préférés sur ce schéma.



www.ganges.fr

Ganges, la porte Sud des Cévennes



Les travaux à l'intérieur des Halles ont commencé

TRAVAUX RUE DE L'ALBARÈDE

Le jeudi 12 janvier dernier a eu lieu une réunion avec les entreprises et le bureau d'études, concernant le planning des travaux de réfection de la rue de l'Albarède.

Les travaux devraient pouvoir commencer à la mi-février pour la 1^{ère} phase de travaux (côté Rue du Souvenir Français), et avancer en deux phases successives vers l'avenue Pasteur. Une information sera faite auprès des riverains pour gérer les accès aux domiciles, commerces

et services. Ce sont des travaux importants et nous ferons en sorte à gêner le moins possible la circulation. Les travaux concernent la réhabilitation des réseaux d'eau potable, eaux usées, eaux pluviales, éclairage public et fibre.

L'enrobé de la chaussée sera également refait, en conservant le stationnement réservé aux habitations et la protection des entrées.

À certains endroits un trottoir sera réalisé pour protéger le cheminement piéton.



La rue de l'Albarède, côté rue du Souvenir Français

Si tu prends ma place, prends mon handicap !

La carte CMI



Toute société ou collectivité a un devoir de solidarité envers les personnes à mobilité réduite. Il est en effet important que nos concitoyens handicapés puissent avoir le plus possible accès aux mêmes services et à la même proximité que l'ensemble de la population. C'est pour cela qu'entre autres mesures les *Cartes mobilité inclusion, stationnement personnes handicapées* ont été créées. Ce dispositif ne fonctionne bien sûr que s'il existe au sein de la collectivité suffisamment d'emplacements réservés à cet usage.

Ganges a bien intégré cette priorité, puisqu'il existe sur le territoire de la commune plus de 70 places dédiées exclusivement aux personnes handicapées et, lors de l'élaboration de chaque nouveau projet urbain, de nouvelles places sont systématiquement créées.

Ces places sont accessibles exclusivement aux détenteurs de la carte de stationnement handicapé ou de la nouvelle carte mobilité inclusion (CMI). Pour bénéficier de cette carte, il faut constituer un dossier et en faire la demande auprès de la Maison des personnes handicapées (MDPH) du Département.



C'est une démarche rapide et simple si vous percevez déjà l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). La durée de stationnement fixe est limitée à 7 jours consécutifs, afin d'éviter une privatisation de l'emplacement.

Comme dans tous les règlements de circulation routière, il existe des sanctions pour ceux qui ne respectent pas les dispositions prévues, soit en stationnant sans document adéquat, soit avec un document falsifié ou ne leur appartenant pas comme c'est parfois le cas. Un stationnement abusif est sanctionné dans ce cas comme un stationnement gênant par une amende de 135€, et plus grave une falsification de CMI peut se traduire selon le code pénal par 2 ans de prison et 30000€ d'amende. La brigade de gendarmerie de Ganges et la Police municipale sont très vigilants à ce sujet et aucune tolérance n'est admise même pour un court instant.

Mais c'est avant tout sur l'esprit de solidarité et le civisme de chacun qu'il faut compter, afin de vivre mieux ensemble, en tenant compte de chacun et en particulier de nos concitoyens en situation de handicap.

Veiller au bon respect de ces règles revient à mieux s'occuper de ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une totale autonomie physique. Engageons-nous tous dans ce sens !!

ENVIRONNEMENT

Villes et Villages Fleuris

Une deuxième fleur pour notre Ville !

Dans le Lien du mois d'octobre, nous avons fait un court article sur le Label *Villes et Villages Fleuris* et étions dans l'attente de la délibération du jury, en vue de l'obtention d'une seconde fleur.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Ville de Ganges a obtenu sa deuxième fleur et un prix spécial *Actions Pédagogiques* !

Il récompense les actions à destination de la jeunesse menées en lien avec le milieu scolaire et associatif par le biais d'ateliers pratiques et de sensibilisation au monde végétal, à la biodiversité ainsi qu'au patrimoine

historique. Notre ville rejoint la liste des 225 communes d'Occitanie labellisées VVF. La remise des prix a eu lieu le 1^{er} décembre 2022 à Carcassonne.



Toujours plus de monde à la médiathèque !

Les chiffres 2022 à retenir :

Nous accueillons de nouveaux publics, et... les anciens restent ! Mixité des âges et des genres. Les enfants et les adolescents sont de plus en plus nombreux, ils lisent donc !

Nous avons 840 adhérents actifs (qui empruntent régulièrement) dont 421 nouveaux inscrits en 2022. Chaque adhérent lecteur emprunte environ 38 documents par année.

En 2022, vous étiez 13 000 personnes à fréquenter notre structure, ouverte 246 jours sur 253 ouvrés.

Les Gangeois sont nombreux, mais les communes autour et encore plus loin, ne sont pas en reste, la répartition est équilibrée avec une augmentation significative de la fréquentation. Par exemple, le mercredi 4 janvier 2023, nous avons accueilli 180 personnes.

2023 ne sera pas un mirage virtuel pour la médiathèque Lucie Aubrac, nous souhaitons rester proche de vous, accessible, dans un joli cadre, traditionnel et actuel, avec de vrais gens, et de vrais livres dedans !

Voici les petites animations de la médiathèque :

- Jeudi 23 février et jeudi 30 mars

de 16h à 19h / à partir de 16 ans.

Ateliers d'écriture - Animés par Elisabeth Fauquet Finkelstein. Entrée libre.

- Mercredi 29 mars

de 16h à 18h / à partir de 7 ans :

Atelier BD japonaise/création de mangas
Animé par Jean-Christophe Lopez.

Avec la maison d'édition de bande dessinée *6 pieds sous terre* et le magazine *Jade*, ainsi qu'*Alter comics*, maison d'édition BD de création en numérique. Gratuit à partir de 7 ans.

Sur réservation à la médiathèque.



- Vendredi 31 mars

de 19h à 21h30 / en famille :

Grande Soirée Jeux. Entrée libre.

Petite restauration gourmande sur place.

- Mercredi 12 avril

de 10h30 à 11h30 / à partir de 6 ans :

Soupe de contes avec Françoise Cadène.

Un moment de malice, de douceur et de voyage.

Chaque année, nous choisissons une conteuse ou un conteur. Après Serge Valentin en 2022, nous accueillons cette année Françoise Cadène qui viendra rythmer les saisons de la médiathèque avec ses contes.

Françoise Cadène



4 Quartiers, 4 panneaux

La ville de Ganges s'embellit, regarde l'avenir, mais aussi un peu dans le rétroviseur pour se souvenir des lieux d'antan !

Les Halles, Cours de la république, la Mairie, Place Fabre d'Olivet, chacun de ces quartiers sera doté de son panneau peint par Francis Vanderbroucke. Côté pile, le quartier de demain, côté face celui d'hier et son histoire !

D'ici le printemps, vous les verrez apparaître dans chacun de ces quartiers.

En voici un petit avant-goût !



Dates des Thés dansants pour cette année 2023

- Mercredi 22 mars : Georges de Villeneuve Orchestra
- Mercredi 19 avril : Los Nimenos
- Mercredi 17 mai : Dance Floor
- Mercredi 14 juin : Georges de Villeneuve Orchestra
- Mercredi 20 septembre : Georges de Villeneuve Orchestra
- Mercredi 18 octobre : Dance Floor
- Mercredi 15 novembre : Los Nimenos
- Mercredi 13 décembre : Georges de Villeneuve Orchestra

Nous espérons vous voir tout au long de l'année. Venez nombreux partager ces moments conviviaux et amicaux.

L'entrée est gratuite, les boissons et animations offertes par la Mairie de Ganges.



L'Agantic : calendrier détaillé

Notre partenaire l'Agantic organise divers ateliers en direction des familles et des adultes. Son programme intéressera certainement un grand nombre d'entre vous.

Animation familiale :

29/03 : Jeux de plein air et atelier printanier au parc Lucie Aubrac de Sumène. De 14h à 16h30. Gratuit - Sans inscription.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Annulé en cas de pluie !

Les ateliers parentalités

Ateliers gratuits, sur inscription. De 9h30 à 10h30 à l'Agantic. Avec la participation de M^{me} Chevillard, M^{me} Jalic et M^{me} Espaze.

Mardi 07/02 : Écharpe de portage

Mardi 14/03 : Comment accueillir les émotions ?

Le temps d'une pause

Les ateliers parentalité : Les P'tits loups du Pic
Les lundis matin dès 8h30 à la salle de la Ruche (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour échanger, souffler, se poser, se rencontrer, partager un moment de convivialité dans une ambiance accueillante et chaleureuse.

Lieu ouvert à tous ! Sans inscription - gratuit - adhésion obligatoire

Le jeudi à l'Agantic de 9h30 à 12h.

De 0 à 6 ans, 2 professionnelles de la petite enfance vous accueillent dans un lieu convivial et adapté pour jouer, échanger, se poser...

Les ateliers du mercredi

De 14h30 à 17h à l'Agantic. 1€ par participant. Places limitées !!

15 février : Création d'une boule à neige

(apporter bocal avec couvercle, petits objets...)

08 mars : Soins des mains, avec Jessica de l'institut Belle et Zen. 2€ par participant.

15 mars : Balade à la voie verte de St-Hippolyte-du-Fort en basket, vélo, trottinette, roller.

Départ à 13h de l'école de la Marianne et retour pour 17h.

Mercredis libres : Temps d'accueil, de projet et d'activités ouvert de 10h à 17h.

Venez 1h ou toute la journée.

Le 8 février et le 22 mars.

Possibilité de manger sur place (repas tiré du sac).

Gratuit - adhésion obligatoire - sans inscription.

Pour les adultes

Les mardis de 14h à 16h30

Le 7 février : Rencontre papotage

Le 14 février : Atelier jeux de société 1€ sur inscription

Le 7 mars : Rencontre papotage

Le 14 mars : Atelier manuel 1€ - sur inscription

Le 21 mars : Sortie à créer ensemble

Soirées jeux

Le 17 février et le 21 avril de 19h à 22h30, à l'Agantic.

Venez jouer seul ou en famille pour le plaisir et partons ensemble à l'aventure des mondes ludiques. Apportez un jeu et de quoi grignoter.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Adultes, enfants, pleins d'autres ateliers vous sont proposés tout au long de l'année : Informatique, bien être, anglais, accompagnement scolaire, éveil musical, sophrologie, yoga, méditation etc. Venez nous voir !



Bientôt deux locaux à disposition pour nos associations

Le local à l'entrée de la ville, que les vieux Gangeois surnomment le « lavoir » a fait l'objet d'une lourde réhabilitation.

Avec l'aide d'un chantier d'insertion c'est l'ensemble du bâtiment qui a été repris : toiture, fenêtres, portes, isolation, éclairage, mise aux normes handicapées.

Il devrait être mis à disposition des associations au début du printemps.

La commune a fait l'acquisition du local qui appartenait à l'Eglise pentecôtiste près du centre médical de l'Olivette.

En juin, elle pourra disposer des ces nouveaux locaux pour les mettre à disposition dès le début septembre.

Enfin, la salle des fêtes a fait l'objet d'une étude thermique et fera l'objet d'une vaste rénovation du chauffage après des travaux d'isolation.



Ateliers 'Bien-être Séniors'

Les ateliers *Bien-être Séniors* reprendront au mois d'avril.

Pendant 5 semaines une diététicienne nous expliquera et nous donnera de bons conseils sur «*Comment bien se nourrir après 60 ans*».

Les habitués des ateliers recevront un message sur leur téléphone quand les dates seront fixées. Merci de partager autour de vous.

L'information sera aussi sur la page *Facebook* de la mairie.

Les élus d'opposition du conseil municipal vous souhaitent en commun une très bonne année 2023 et l'aboutissement de vos engagements.

1. Journée de soutien aux personnes migrantes impossible à Ganges

L'Association *Collectif Ganges Solidarités* n'a pu obtenir l'emplacement pour une table d'informations sur le marché à l'occasion de la journée internationale des migrants instaurée par l'ONU depuis 20 ans. Malgré notre lettre du 27 décembre 2022, nous n'avons toujours pas eu d'explications sur cette interdiction prononcée par le maire. Une absence de soutien inquiétante.

2. La maternité, quelques infos

Aujourd'hui, beaucoup d'élus et le collectif s'accordent pour dire que Lamine Gharbi envisageait déjà la fermeture de la maternité lorsqu'il a racheté la clinique en 2016. Nous demandons

que les recrutements soient assurés par l'*Agence Régionale de Santé*. Le risque médical dû à l'éloignement ne peut durer. Nous restons mobilisés jusqu'à sa réouverture demandée d'ici la fin de l'année..

3. De quel embellissement parlons-nous ?

Dans la plaquette présentant les travaux des Halles et du trou des Halles, quelques images posent questions.

Vu l'ensoleillement conséquent de la place d'avril à septembre, vu les blocs de pierre faisant office de bancs, insignifiants et dissuasifs, vu l'absence de tout aménagement, être sur la place sera un calvaire.

Nous pouvons voir également des grilles sur deux images qui entourent le jardin. Sera-t-il entouré de grilles ? Ce projet est-il aussi abouti que ce que la Mairie prétend ? Où en sommes-nous par rapport au budget initial ?

Le mot de l'opposition